

Prenez du temps pour vous, en s'occupe DE TOUT !

Visite à domicile **GRATUITE** pour évaluation

Besoin de conseils, envie d'informations supplémentaires ? Venez parler à votre spécialiste des services à la personne.

50% de crédit d'impôt

Pour en bénéficier, il faut être titulaire d'un contrat de services à la personne enregistré auprès de l'Etat.

Junior Senior

SERVICES ET AIDE À DOMICILE

Des services adaptés à vos besoins
 Pour répondre au plus exactement à vos besoins, bénéficiez de nos prestations adaptées aux besoins et envies.

Paiement par prélèvement automatique
 Services adaptés aux multiples besoins et flexibilité maximale de nos tarifs.

Un service personnalisé et unique
 Avec de la confiance et de temps, quel que soit votre besoin, notre personnel se charge de vos besoins.

Des prestations de qualité
 Des intervenants formés en continu.

Une marque reconnue

Un organisme agréé par l'Etat
 Un service certifié avec une démarche de certification
 Un engagement agréé par l'Etat
 Plus de 30 années d'expérience

www.juniorsenior.fr

SERVICES À LA PERSONNE

garde d'enfants - aide aux seniors

Junior Senior

SERVICES ET AIDE À DOMICILE

Ménage - repassage
SERVICES À DOMICILE

www.juniorsenior.fr

Junior Senior vous accompagne pour vous rendre la vie plus facile. Prenez du temps pour vous, on s'occupe de tout chez vous !

Maintien à domicile

ÂGES POSSIBLES
 60 ans et plus

Aide au lever et au coucher
 Préparation et aide à la prise des repas
 Accompagnement (city, promenades, courses...)
 Aide aux formalités administratives
 Aide ménagère et aux actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, assistance, ...)

Ménage - Repassage

ÂGES POSSIBLES
 18 ans et plus

Aspirateur, dépoussiérage, etc.
 Lavage des sols et des vitres
 Nettoyage ponctuel ou régulier
 Flexibilité du planning
 Repassage et entretien du linge

Garde d'enfants

ÂGES POSSIBLES
 18 ans et plus

Garde effectuée au domicile
 Aide aux devoirs
 Participation à l'éveil de l'enfant, etc.
 Préparation des repas
 Accompagnement de l'enfant (école, activités extra-scolaires...)

UNE PROCÉDURE SIMPLE ET QUALITATIVE

1. Vous contactez votre spécialiste Junior Senior par téléphone ou sur le site.

2. Vous choisissez votre prestation et votre planning.

3. Vous recevez votre intervenant formé et certifié. Son contrat est enregistré auprès de l'Etat.

4. Vous bénéficiez d'un service personnalisé et unique.

5. Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%.